



Emploi paysagiste concepteur, ouvert aux jeunes diplômés

Etude de cas en recherche-action

Scenarii paysagers de l'évolution d'ouvrages hydroélectriques historiques sur la Dordogne

Niveau : Master en conception (paysagiste, architecte, urbanisme). Paysagistes DPLG et DEP prioritaires.

Durée : 4 mois, démarrage début février 2021

Conditions : CDD. Rémunération selon grille indiciaire d'état, niveau ingénieur d'étude (1825,55€ salaire brut mensuel + 228,5€ de prime). Basé à l'ENSP, Potager du Roi, Versailles.

Candidature : CV, LM et book **à envoyer avant le 21 janvier 2021** à Auréline Doreau, chef de projet Chaire Paysage et Energie - a.doreau@ecole-paysage.fr, Bertrand Folléa, responsable Chaire Paysage et Energie - bfollea@gmail.com

Présentation de la Chaire Paysage et Energie

Créée en 2015 à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage (ENSP), la Chaire Paysage et Energie a pour objet de développer des compétences nouvelles et partagées et de permettre de faire travailler ensemble acteurs de la transition énergétique et professionnels du paysage. Elle déploie ses activités sur 4 axes : la formation, les études et recherches, la création et la capitalisation/diffusion de ses travaux.

Contexte de la mission

La Dordogne est caractérisée comme un fleuve accueillant le système le plus complexe d'installations hydroélectriques françaises. EDF est principal gestionnaire de ces 28 aménagements hydroélectriques et 58 barrages du département du Cantal à celui de la Dordogne. La plupart de ces ouvrages ont été construits il y a quelques décennies. A proximité de Bergerac, 3 ouvrages hydroélectriques se succèdent : le barrage de Mauzac et son usine située à presque 1 km en aval (et qui constitue également la prise d'eau pour le canal de Lalinde), le barrage Tulières et le barrage de Bergerac.

Le canal de Lalinde a été construit au XIX^{ème} siècle pour la navigation, il est aujourd'hui déclassé et demeure un patrimoine local emblématique et un sujet économique pour les collectivités locales. Ces 4 ouvrages constituent un ensemble qui peut être géré de concert afin d'envisager des bénéfices énergétiques, économiques, environnementaux et de bonne gouvernance. Afin de construire une vision commune, le projet « Dordogne 2050 », piloté par l'établissement public territorial de bassin EPIDOR, a développé une approche pour favoriser l'émergence de visions partagées à un horizon 2050. L'étude paysagère proposée par cette mission a donc pour objectif de représenter les diverses étapes historiques du territoire depuis l'origine des ouvrages, d'en dresser un panorama actuel et d'identifier des pistes futures selon les conclusions développées dans la fin de l'étude de DORDOGNE 205 (transformations des sites de production, abaissement des lacs, utilisation différentes des sites ...)

Objectif de la mission

Dans une démarche de recherche-action par le projet, la mission qui vous est confiée est de proposer des représentations graphiques paysagères de l'histoire des ouvrages hydroélectriques et de dessiner les différents scenarii envisagés à horizon 2050 afin d'alimenter la réflexion et la prise de décision des acteurs de territoires. A partir d'arpentages, de bibliographie, de relevés de terrain et d'entretien, vous fournirez un rapport argumenté précisant les options historiques et développées pour le futur des infrastructures de la Dordogne étudiées.

Un comité de pilotage (chaire / EDF / Epidor) guidera le projet. Un enseignant-praticien de l'ENSP accompagnera en compagnonnage le/ la chargé.e de mission.

Résultats attendus : un rapport avec les données graphiques, et un résumé 4 pages

Calendrier :

1^{ère} phase : février-mars 2021

- Visites du terrain d'étude, rencontre avec EDF, Epidor et les parties prenantes.

2^{ème} phase : février-mars

- Suite au premier comité de pilotage, élaboration de scénarii spatialisés.

3^{ème} phase : avril-mai

- Suite au dernier comité de pilotage, développement des scénarii, et rédaction du rapport final.